

LETRE OUVERTE A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

AUJOURD'HUI, AVEC VOTRE AIDE, NOUS POUVONS CREER ENSEMBLE 900 EMPLOIS.

NOUS N'AVONS BESOIN NI DE SUBVENTIONS NI D'AIDES DE L'ETAT POUR LES INVESTISSEMENTS.

Nous développons un projet sur un terrain en friche agricole, sur une sortie de l'A4, alliant commerces et loisirs, pour toute la famille.

Ce projet de 150 M€ d'investissements privés permettra de créer 150 emplois en phase de construction, puis près de 900 emplois pérennes.

Nous comptons sur vous pour que la Loi de Modernisation Economique adoptée par vos députés au niveau national ne soit pas systématiquement oubliée à l'échelon local.

*Nous faisons appel à la détermination que vous exprimez dans chacune de vos interventions pour sortir de l'**IMMOBILISME**. Nous vous demandons de porter une attention particulière sur notre secteur qui a besoin d'un redéploiement tous azimuts depuis la fermeture des mines. Nous pensons que **vous êtes aux côtés de ceux qui se battent** et nous savons que **votre intervention** peut faire réaliser ce projet porteur d'avenir pour notre Moselle-Est.*

Quelques rappels :

- *La Commission Départementale d'Aménagement Commercial, siégeant à METZ a donné un **AVIS FAVORABLE** au projet de commerces et de loisirs « Grand Fare » le 12 février 2009.*
- *Auparavant il avait reçu l'appui **UNANIMEMENT FAVORABLE** du Conseil Municipal, **UNANIMEMENT FAVORABLE** du Conseil Communautaire de Freyming Merlebach, lui aussi, **FAVORABLE à 83%** du Schéma de Cohérence Territoriale (51 communes, 4 communautés) qui a inscrit le développement commercial dans l'axe Freyming-Farébersviller comme objectif prioritaire.*

- *En outre, il est soutenu par Monsieur le Préfet de la Région Lorraine qui estime dans sa note d'opportunité ce projet **indispensable** pour la Moselle-Est et par Monsieur le Président du Conseil Général qui a qualifié « Grand Fare » de **vital pour son département**.*
- *Enfin, le registre de l'enquête d'utilité publique est revenu vierge de toute réserve, que ce soit en provenance d'une association créée ad hoc, d'un comité écologique puisque le projet est respectueux de l'environnement et met en œuvre les techniques conformes au développement durable, ou encore des agriculteurs puisque les terrains sont des friches. Tous comprennent l'impérieuse nécessité de redynamiser leur bassin de vie.*
- *Les députés et maires des villes voisines (Saint-Avold, Forbach, et Sarreguemines), en dépit des conclusions du SCoT, se bornent à préserver leur pré carré sans vision aucune de l'harmonisation du développement de la moitié du département.*
- ***Ce projet a été REFUSE contre toute attente à PARIS par la CNAC, après un recours de quatre associations de commerçants et de quatre commerçants à titre individuel.***
- ***La Loi LME du 4 août 2008 votée par l'Assemblée Nationale N'A PAS ETE APPLIQUEE ICI.***

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Avec la force de persuasion de notre député Pierre Lang auprès de vous pour nous appuyer, nous gardons intacte notre volonté d'agir pour le bien de la population.

Farébersviller, le 6 juillet 2009

*Laurent Kleinhentz, Chevalier de la Légion d'Honneur,
Maire de Farébersviller,
Vice-président de la Communauté de Communes,
Conseiller Général de la Moselle.*

Cette lettre ouverte a été confiée à Monsieur le député-maire et président de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach, qui s'est proposé lors de la réunion publique du 4 juillet à Farébersviller, de la remettre en mains propres à Monsieur le Président de la République lors de la clôture de la session parlementaire le mardi 7 juillet 2009.